

COMITE DIRECTEUR du 04 OCTOBRE 2014 – HOTEL IBIS PARIS 75012

PROCES VERBAL

Présents ou représentés :

Anthony Elkaïm, Sylvie Simerol, Christian Robert, Christian Barret, Patrice Santéro, Philippe Deliac, Jean-Luc Guétrot, Bruno Briand, Raynald Amadei, Serge Castello, Eric Roméas. Brice Chambard, Saïd Mezine, Sabour Kouider, Marcel David, Nadir Allouache. Franck Soupyn, Hervé Coutelas.

Absents :

Leila Gramhi, Jean-Roger Dimur, Serge Guilhou

Invités :

Albert PERNET (DTN), Laurent Bois (Conseiller Technique National), Anthony VIERA (CTF).

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du PV de CD du 02 août 2014,
2. Présentation du Monsieur Albert PERNET, Directeur Technique National,
3. Point sur les prestataires (KV, Kadik Zi, MCE),
4. Point sur les Championnats de France Pro,
5. Charte pour les entraîneurs Equipes De France,
6. Fiche de postes des élus,
7. Projet formation juge/arbitre,
8. Point sur les relations F.I,
9. Point sur le Directeur des Services,
10. Préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire,
11. Questions diverses.

Fin prévue à 16h00 maximum.

1. Le P.V du 02 Août 2014 est approuvé à l'unanimité.
2. Le D.T.N Albert PERNET prend ses fonctions et se présente.
Parcours, connaissance des enjeux fédéraux,
3. Point sur les prestataires : KV, Kadik Zi, MCE

- KV : le prestataire n'était pas en ordre de marche pour permettre les premières prises de licences et affiliations au 1^{er} septembre (environ 10 jours de retard). Cela a généré une forte pression sur les services concernés (affiliations, licences, formations, compétitions, galas) par les retards subis, une impossibilité de respecter les procédures fédérales (délais d'instruction).
Cependant ils semblent techniquement performants, le retard pourrait ne pas leur être attribuable en totalité. Ce retard est peut-être dû à l'organisation fédérale ?
Brice Chambart propose une renégociation du contrat avec ce prestataire ou de lancer un nouvel appel d'offre. Le président Elkaim propose de changer de prestataire dès la fin de saison. L'option de lancer un nouvel appel d'offre est retenue.
- Kadik 2i donne satisfaction et est retenu dans sa prestation.
- MCE (Morato Conseil): ce prestataire nous a beaucoup apporté, cependant le cout de sa prestation est élevé et aujourd'hui son accompagnement ne se justifie plus car nous sommes opérationnels. Le directeur des services pourra suivre avec méthode les mesures mises en place avec MCE. Serge Castello fait remarquer que la gestion du personnel reste un sujet délicat. Patrice Santero fait remarquer que les Elus ont peu d'écoute auprès du personnel de la fédération. MCE devra accompagner le nouveau directeur de service tout d'abord jusqu'à la fin et ensuite de façon épisodique, en cas de besoin.

Tableau de rappel des coûts des prestataires

Prestataire	Coût Mensuel	Coût Annuel
KV	-	70.000 €
KADIK 2i	2.200 €	26.400€
MCE	5.000 €	60.000 €

4° Point sur le championnat Pro :

Le président propose que les championnats soient pris en charge par la Fédération si en date du 15 Novembre il y a peu de proposition venant des ligues ou des clubs

5°Charte pour les entraineurs de l'équipe de France.

Il apparait comme certain qu'une charte doit être mise en place pour l'ensemble des encadrants des équipes de France, il en va de la crédibilité de notre Fédération.

6° Fiches de poste des Elus :

Une fiche de poste sera prochainement envoyée aux élus.

7° Projet formation juges arbitres :

Il est important que les présidents de commissions soit en relation avec M. Saïd Mezine que toutes les infos sur les règlements de nos disciplines lui soient transmis. Anthony Vieira propose de

transférer l'ingénierie du service formation pour qu'elles servent de modèle à l'arbitrage. Une procédure doit être mise en place au niveau fédéral pour transmettre les infos des compétitions (K.O et autres).

8. Point sur les relations F.I :

Le président fait un point de situation sur l'avancement des relations avec les deux fédérations internationales de référence,

Avec la WAKO les relations sont bonnes et la situation actuelle pourrait voir un terme très rapidement, avant la fin de l'année,

Concernant l'IFMA, les relations sont moins avancées mais la situation évolue positivement, ce qui n'était pas le cas depuis longtemps.

9. Point sur le Directeur des Services :

Le recrutement d'un directeur des services a été entamé dès cet été, après un premier recrutement qui n'a pas été au-delà de la période d'essai, un second recrutement a été mené, Nicole SOLA prendra ses fonctions le 3 novembre.

10. Préparation de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

Nous préparerons des groupes de travail en vue de L'A.G,

11. Questions diverses :

> Formations de juges arbitres : une formation concernant la boxe thaï et, une formation concernant le Kick boxing vont être menées. Formation boxe thaï en Thaïlande en décembre (jumelée à un déplacement de combattants), formation en France pour les juges arbitres de Kick boxing, menée en France fin janvier.

> Une convention avec la mairie de Thiais, permettant d'utiliser le palais des sports pour organiser des évènements, est en cours de négociation.

> Brice CHAMBARD se propose pour rejoindre un bureau exécutif « élargi »

Clôture du Comité directeur terminé à 14h 56.